



En 2018, la collégiale Notre Dame de l'Assomption Saint Nicolas de BRIANÇON aura 300 ans. L'ancienne église, hors les murs, fut rasée en 1692 pour des raisons stratégiques. En 1700 fut autorisée la construction de la nouvelle église paroissiale. Son édification s'étala sur 15 ans jusqu'à la bénédiction le 21 novembre 1718, malgré la rocambolesque aventure des plans attribués à l'architecte Robelin et à Vauban.

L'association "La Collégiale Tricentenaire" se propose, en partenariat avec la mairie de Briançon, d'animer des événements durant toute l'année 2018. Concerts, représentations théâtrales et chorégraphiques, conférences, visites insolites, célébrations religieuses, créations techniques et artistiques honoreront cet édifice emblématique du Briançonnais.

LA COLLÉGIALE TRICENTENAIRE BULLETIN d'ADHÉSION OU DE DON

ADHÉRENT : Cotisation 5 € / an
DONATEUR : €

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

Mél :

Paiement : numéraire chèque
à l'ordre de « La Collégiale Tricentenaire »
1 place Eberlé 05100 Briançon

Date :/...../.....

Signature :

NB : Les soutiens financiers restent indispensables à notre action

Collectif organisateur : Mairie de Briançon (Patrimoine et Services Techniques) – Office de Tourisme de Serre-Chevalier-Briançon – Lycée d'Altitude – Association des amis de l'orgue – Conservatoire du Briançonnais – Paroisse – Associations " Tous en scène " et " Spirale " – des conférenciers

Président de l'association : Jean-Louis Flandin
Membres d'honneur : Monseigneur Malle, évêque du diocèse. Mgr Barsi, archevêque de Monaco - Monsieur Fromm, maire de Briançon – Père Jean-Michel Bardet, curé.